



# SIVOS

# DE LA POINTE DU DIAMANT

Allainville-aux-Bois - Boiryville-le-Gaillard - Orsonville - Paray-Douville

Photo à coller

**Accueil de Loisirs de la Pointe du Diamant.**  
Place du Prieuré 78660 BOINVILLE LE GAILLARD

## Fiche d'inscription 2020 / 2021

### ENFANT

Nom  Prénom  Sexe  M  F

Né(e) le  /  /  à  département

Adresse

Code postal  Commune

#### Responsable 1 :

Mère  Père  Autre

#### Responsable 2 :

Mère  Père  Autre

Nom

Prénom

Profession

Adresse (si différente de l'enfant)

  
  

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail  poste

Email

Nom

Prénom

Profession

Adresse (si différente de l'enfant)

  
  

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail  poste

Email

#### Situation familiale :

Célibataire  , Marié (e)  , Veuve ou Veuf  Divorcé(e)  , Pacsé(e)  , Concubinage

**Personnes à appeler en cas d'urgence et / ou autorisées à venir chercher l'enfant à la sortie**

- A appeler en cas d'urgence  
 Autorisée à venir chercher l'enfant

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail

- A appeler en cas d'urgence  
 Autorisée à venir chercher l'enfant

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail

- A appeler en cas d'urgence  
 Autorisée à venir chercher l'enfant

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail

- A appeler en cas d'urgence  
 Autorisée à venir chercher l'enfant

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Adresse :

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail

**Renseignements administratifs**

*(joindre l'attestation d'assurance en cours)*

Compagnie d'assurance :  Numéro de police

N° d'allocataire CAF :

## SANTÉ

(joindre une copie du carnet de vaccinations)

Groupe sanguin ( si connu) :

Contre indications, traitement suivi :

### Médecin traitant

Nom :  Téléphone :

Adresse :

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

Repas sans porc                      Votre enfant est il soumis à un PAI  oui  non

**Attention, si un PAI est établi avec l'école, il n'est pas valable au Centre de Loisirs. Un PAI distinct doit être mis en place.**

Si votre enfant requiert une attention particulière, expliquez les soins requis (alimentation, activités, autres) :

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

certifie l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à signaler à la garderie ou à la mairie tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche,

autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées,

autorise mon enfant à participer aux différentes sorties organisées par le centre de loisirs,

autorise les responsables à utiliser les photographies ou films réalisés dans le cadre de ces activités pour des supports de communication diffusés par la garderie ou la mairie,

autorise les responsables à prendre, le cas échéant en cas d'urgence liée à une maladie ou à un accident, toutes les mesures nécessaires, y compris éventuellement l'hospitalisation (et l'anesthésie).

### IMPORTANT !

**Merci de vérifier les points suivants avant de transmettre votre dossier :**

- ✓ Une photographie récente de l'enfant doit être collée sur la présente fiche,
- ✓ La présente fiche doit être intégralement remplie et doit être signée,
- ✓ La fiche contrat doit également être complétée pour permettre l'inscription de l'enfant.

**Pensez à joindre :**

- ✓ Une copie du carnet de vaccinations,
- ✓ Le PAI si nécessaire,
- ✓ Une attestation d'assurance,
- ✓ Une copie de votre dernier avis d'imposition,
- ✓ L'attestation CAF précisant les prestations perçues,
- ✓ pour les cas de divorces ou séparation, une copie du jugement ou d'un document officiel précisant les modalités de garde de l'enfant.

Fait à Boinville le Gaillard, le  /  /

Signature :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez le responsable de la garderie ou la mairie.